BUDGET 2026: BAISSE DES AIDES AUX ENTREPRISES

L'Etat prêt à revoir son projet de budget

Le préfet Patrice Latron a indiqué, hier soir, à l'occasion de l'assemblée générale des 50 ans de l'Adir que le Premier ministre Sébastien Lecornu était prêt à revoir le projet de diminution de 750 millions d'euros d'aides aux entreprises ultramarines prévu au budget 2026.

À voir Huguette Bello et Patrice Latron discuter posément à quelques minutes du début de l'assemblée générale des 50 ans de l'Adir (association pour le développement industriel de la Réunion), hier soir, on se disait que le reste de la soirée ne pouvait pas tourner au règlement de compte. Ce fut effectivement le cas. Le préfet a désamorcé l'inquiétude et la colère des chefs d'entreprise depuis qu'ils ont appris que le projet de budget 2026 prévoyait une baisse de 750 millions d'euros d'aides aux entreprises ultramarines en 2026.

Aucun chiffre n'a été annoncé. Mais Patrice Latron a lu un extrait d'un courrier envoyé, mercredi, à cinq députés ultramarins montrant la volonté de l'Etat de diminuer le montant de l'effort demandé aux entreprises d'Outre-mer. Le député socialiste Philippe Naillet est le seul parlementaire réunionnais à en être destinataire.

Dans ce courrier, Sébastien Lecornu dit vouloir «préciser les conditions d'urgence dans lequel le projet de budget a été adopté, notamment en termes de réduction des exonérations de charges sociales Lodéom et de rationalisation de mécanisme de défiscalisation», selon l'extrait de courrier cité par Patrice Latron. Le Premier ministre et ancien ministre des Outre-mer dit avoir «conscience que l'effort peut paraître démesuré pour l'Outremer». Il a ainsi demandé à Naïma Moutchou et Amélie de Monchalin, ministre des Outre-mer et ministre du budget, de recevoir les cinq députés ultramarins pour «reprendre ce travail en écoutant leurs propositions». Le préfet s'est dit «convaincu que vos remontées de terrain et exemples concrets seront déterminantes pour consolider la légitimité de ces outils», dans un contexte où «les efforts sont attendus de tous: 3300 milliards de dettes».

«Vers une catastrophe sociale»

Quelques minutes plus tôt, la présidente de Région Huguette Bello a redit la promesse du désastre économique et social que fait planer le projet de budget 2026: «Ce sont les fondements de notre économie et la base de notre cohésion sociale qui sont remis en cause. Si rien ne change, nous sommes à la veille d'une catastrophe



économique dans les Outre-mer et à la Réunion».

Laurent Renouf, délégué général de la Fedom (fédération des entreprises d'Outre-mer), s'est mon-

Le préfet Patrice Latron a annoncé la volonté du gouvernement de rediscuter de la baisse des aides aux entreprises ultramarines prévue au budget 2026.

tré encore plus explicite. Le projet de budget «vient remettre en cause de manière profonde, systémique et hors de proportion les principaux dispositifs d'aide aux entreprises. Ce ne sont pas des coups de rabots mais une amputation. C'est du jamais vu en termes de montant». Il a comparé l'effort demandé aux entreprises hexagonales et à celles d'outre-mer: 4 milliards sur un to-

tal de 77 milliards dans le cadre la réduction des charges patronales dites «Fillon» en métropole mais 350 millions sur 700 millions d'exonérations de charges sociales en Outre-mer. « Proposer ce type de mesure, c'est aller vers une catastrophe sociale», a-t-il précisé assurant que «la bataille ne fait que commencer».

J.-Ph.L.

SAINT-PAUL

L'union de la droite vole en éclat

Des mois de discussions n'y auront rien changé. L'annonce de candidature de Cyrille Melchior aux municipales de Saint-Paul fait voler en éclat l'idée d'une union de la droite. Didier Robert n'a pas dit son dernier mot.

Pas totalement exclue mais particulièrement mal embarquée. L'union de la droite aux municipales de Saint-Paul est sérieusement compromise avec l'annonce de la candidature de Cyrille Melchior prévue samedi prochain. Didier Robert en sera absent et ses lieutenants n'excluent pas une candidature de celui-ci. Certains vont même jusqu'à l'affirmer haut et fort: Didier Robert sera lui aussi candidat.

Il faudra encore attendre avant que celle-ci devienne réalité. Mais le meeting commun tenu le 20 septembre dernier n'est plus qu'un lointain souvenir. Cyrille Melchior et Didier Robert avaient pris soin de s'afficher en commun prenant soigneusement soin de ne pas faire trop d'ombre à l'autre. Si les deux hommes ont maintenu un lien constant ces derniers mois pour tenter de trouver un accord d'union, leurs proches se vouent une inimité tenace.

Désormais la guerre est déclarée entre les deux clans et le projet d'une campagne main dans la main, promesse de victoire comme en 2014, est enterrée. Pour le moment du moins.

((On ne peut plus attendre))

«Didier Robert a voulu jouer la montre et qu'on attende son procès du mois de novembre, peste un proche de Cyrille Melchior. Mais on ne peut plus attendre. Emmanuel Séraphin a déclaré sa candidature et est tout seul sur le terrain». «Qu'ils y aillent. Didier Robert sera candidat et on verra qui est devant à la sortie des urnes», répond-on en face.

Il devra pour cela connaître l'issue de son procès en appel de l'affaire des emplois présumés fictifs à la Région.

Il est programmé les 12 et 13 novembre prochains. Didier Robert avait été relaxé en première instance.

Nul doute que son sort aux municipales saint-pauloise sera décidé par l'issue de ce procès. S'il est éligible, il aura la possibilité de se présenter. Dans le cas contraire, il pourrait soutenir Cyrille Melchior ou pousser d'autres candidatures.



Le 20 septembre dernier, Didier Robert et Cyrille Melchior affichait leur entente à l'occasion d'un meeting commun. (Photo E.H.)



Foncier d'environ 40 m²

Sur la zone 56g Chemin Piton 97421

Cadastre ET1271 1272

0262 97 96 07



www.koytchaimmo.re

